



L'ECHO DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DU MERCREDI 12 DECEMBRE 2012

Ce compte rendu fait état des positions de vos représentants CGT pour chaque point à l'ordre du jour.

Vos représentant présents à la séance étaient ; Mr Anglement, Mme Barbier, Mr Dely, Mme Gueniau, Mr Benyoucef, Mme Tamim.

Etaient excusés : Mme Ledu, Mme Douay

Un seul point était à l'ordre du jour, convention de mises à disposition de services (agents bâtiment et matériel) auprès de la CAEE_(pour avis)

Il s'agit du renouvellement des conventions de mises à disposition déjà approuvée en début d'année 2012 pour six mois maximum.

De plus une mise à disposition de la Directrice du Développement Durable concernant son temps de travail consacré à la ZAC est ajoutée à la convention signée en avril 2012.

Le Maire nous informe que les transferts portant sur les équipements culturels et sportifs, et non sur les services, sont automatiquement transférés les biens, les activités et les personnels. Les élus et la population étant attachés au Théâtre du Garde Chasse, un courrier sera adressé au Président de la CAEE afin de faire marche arrière sur le transfert du cinéma qui impliquerait en l'état actuel un transfert du bâtiment et des activités du théâtre.

Vos élus demandent si par voie de conséquence le bâtiment Anglemont et son personnel seront effectivement transférés avec la bibliothèque et le conservatoire. Monsieur le Maire nous confirme que les personnels administratifs et d'accueil du centre Anglemont seront transférés avec le bâtiment.

Vos représentants demandent à ce que le personnel d'Anglemont soit informé et réuni au plus vite.

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DU MERCREDI 09 JANVIER 2013

Ce compte rendu fait état des positions de vos représentants CGT pour chaque point à l'ordre du jour.

Vos représentant présents à la séance étaient ; Mr Anglement, Mme Barbier, Mr Dely, Mme Gueniau, Mr Benyoucef, Mme Tamim.

Etaient excusés : Mme Ledu, Mme Douay

1) Approbation du procès verbal du CTP du 24 octobre et du 12 décembre 2012 (avis)

Validé à l'unanimité

2) Calendrier prévisionnel des réunions préparatoires et C.T.P. 2013 (avis)

Vos élus demandent à ce que la réunion exceptionnelle du C.T.P évoqué par la DRH pour février soit fixée dès maintenant. La DRH nous répond que le point à l'ordre du jour (application de nouveaux textes concernant la titularisation des agents) pourra être traité lors du C.T.P du 20 mars sans excéder les délais.

Approuvé à l'unanimité

3) Modification de l'organigramme de la DGST (avis)

Le DGST confirme bien à vos élus qu'il s'agit d'une Direction supplémentaire destinée à améliorer la partie administrative de la DGST.

Vos élus constatent que dans l'organigramme l'Acmo est toujours sous la direction du DGST, ce qui engendre une confusion des missions.

Nous demandons à ce que, dans le cadre du recrutement du nouvel Acmo, une réflexion soit menée avec les membres du CHS sur le profil, le rattachement, et les moyens consacrés à ce poste.

Monsieur le Maire propose de mettre ce point à l'ordre du jour du prochain CHS ;

Avis favorable

4) Tableau des effectifs (avis)

Il s'agit d'une actualisation des effectifs.

Avis favorable

5) Bilan CHSCT (pour avis)

Vos élus regrettent qu'aucune réunion du CHS n'ait pu avoir lieu depuis le mois de juin et que cette instance n'ait pu valider ce bilan avant passage en C.T.P.

Nous demandons la réunion rapide du CHS afin de valider ce bilan d'envisager la poursuite des travaux de cette instance, trois de vos représentants étant appelés à ne plus en faire partie (un départ en retraite et deux transferts CAEE), nous sommes inquiets quant au devenir du caractère paritaire du CHS.

Nous demandons à ce qu'un point d'avancement des travaux prévus suite aux visites sur site soit communiqué aux membres du CHS.

Nous demandons les suites apportées aux enquêtes consécutives aux accidents du travail. La DRH nous informe que le nombre d'accidents du travail a été faible en 2012 mais que les résultats des enquêtes seront communiqués au CHS. Une date reste à trouver rapidement pour réunir cette instance.

Avis favorable sous réserve de l'approbation du CHS

6) Point sur mutuelle MNT et MNFCT (info)

Un nouveau tableau plus détaillé nous est présenté sur les agents bénéficiant de la participation de la ville à ces deux mutuelles.

Ce qui inquiète vos élus sont les agents ne possédant pas de mutuelle. Nous souhaitons qu'un questionnaire soit envoyé rapidement aux agents comme cela avait été validé lors du C.T.P. du 24 octobre 2012. Cela permettra de faire le point sur la situation de tous les agents au regard de leur couverture (sans mutuelle, couvert par la mutuelle du conjoint, payant une mutuelle ou assurance santé autre que la MNT ou MNFCT). Ainsi nous pourrons valablement arbitrer les choix offerts par les derniers textes que ce soit en terme de montant de participation et d'élargissement à toutes les mutuelles.

7) Point sur les agents en perte d'emploi (info)

Un nouveau tableau nous est présenté concernant les agents payés par la ville en perte d'emploi, nous demandons à ce que le budget consacré à cette question nous soit communiqué.

8) Point sur la promotion interne de rédacteurs (info)

Vos élus constatent que sur les 10 promouvables, 6 restent sur le carreau. Il nous est répondu que l'examen professionnel a pour le moment un caractère pérenne, et que les 4 présentés n'ont aucune certitude d'obtenir leur nomination cette année, ceci dépendant des recrutements dans l'ensemble des collectivités.

Il est réaffirmé par la DRH que l'occupation d'un poste correspondant au grade est primordiale dans le choix des dossiers transmis, et dans les validations.

Il est rappelé qu'un concours permet d'être sur liste d'aptitude, un examen professionnel pas automatiquement.

9) Mise en place du groupe de travail sur le temps de travail et les congés (info)

La municipalité souhaite mettre en place 2 groupes de travail :

- 1 groupe avec des représentants de l'administration qui doit se réunir une fois par mois à partir de février, comprenant :

1 agent d'un service administratif sans accueil
1 agent d'un service administratif avec accueil
1 agent des crèches
1 agent du centre de loisirs
1 agent du service culturel
1 agent de la voirie
1 agent du service des sports
1 agent des écoles
1 agent du kiosque
1 directeur
1 chef de service

Vos élus demandent l'intégration, à ce groupe de travail d'un agent du CCAS

- 1 groupe de travail mené par Monsieur Bac, Adjoint au Maire chargé du personnel qui doit se réunir toutes les 6 semaines à partir du mois de mars ; comprenant des représentants de l'administration et des syndicats.

Ce groupe se tiendra le mardi après-midi.

10) Bilan de l'expérimentation de la vidéo surveillance (info)

Aucun document ne nous est présenté. Monsieur le Maire expose un bilan qui selon lui ne permet pas de conclusions définitives. Il rappelle que cette expérimentation de 18 mois, a eu lieu sur 3 sites. Aux Bruyères le problème lié aux trafics de stupéfiants s'est déplacé au Pré-Saint-Gervais. Aux Quartier des Sentes, suite aux travaux du Centre Louise Michel le trafic de drogue a été déplacés 30 mètres plus loin. Au Collège Marie Curie, les incidents ont presque disparus, mais cela est peut-être du aux nouvelles méthodes du nouveau principal de l'établissement. Le Maire conclut que ce bilan est mitigé qu'il n'y aura pas d'extension ni de suppression du dispositif il sera prorogé d'une année. Il est à noter qu'aucune détérioration des caméras n'est à déplorer.

Vos élus rappellent que le dispositif avait été présenté en C.T.P. avec un but non de surveillance de la voie publique, mais de prévention des dégradations des équipements publics. Il est donc demandé un bilan des dégradations des équipements publics avant et après l'installation des caméras. Les vols et dégradations autour du Parc des Sports ne nous semblent pas avoir évolués dans le bons sens.

11) Valorisation de la qualification des auxiliaires de vie (info)

Ce point a été demandé par vos représentants à la demande d'agents du CCAS .a DRH, nous affirme que le logiciel des paies ne permet pas l'inscription de la mention « AUXILIAIRES DE VIE » sur les fiches de paie. Elle propose par contre que cette qualification soit mentionnée sur les arrêtés à venir pour les collègues concernées.

Pour ce qui est des plannings, il est conclu que ce point devra être mis à jour lors d'une réunion de service afin de trouver un accord entre les agents et la responsable. La DRH rappelle que les plannings ne semblent pouvoir remis un autre jour que le vendredi, que 2 h 30 sont déjà consacrées au trajet dans le plan de travail, que les auxiliaires de vie sont sectorisées et qu'en cas d'absences de personnes âgées des heures de bureau sont prévues qui représentent de 6 à 17 heures par mois.

Nous rappelons que les agents qui nous ont sollicités se plaignent de ne pas avoir le temps le vendredi de rentrer chez eux ou de déjeuner à la cantine, ce qui entraîne un coût supplémentaire pour des agents ayant des petits salaires. Il pourrait être envisagé le choix d'un passage le vendredi midi ou le lundi matin.

12) Échéancier des paies 2012 et 2013 (info)

Un tableau nous a été présenté pour l'année 2012 et 2013 que nous tenons à votre disposition au local syndical.. Il fait état de dates maximum de transmission, mais qui ne permet pas d'assurer une date de versement des paies sur les comptes.

Question diverses

Vos représentants demandent à ce que la règle de passage en interne de tous les postes vacants soit respectée.

Nous vous rappelons que nous tenons à votre disposition les documents au local syndical